

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, mardi 15 janvier 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2018, de la séance d'ajournement du 18 décembre 2018, de la séance d'ajournement du 27 décembre 2018, de la séance extraordinaire pour le budget du 18 décembre 2018 et de la séance d'ajournement de la séance extraordinaire du budget du 27 décembre 2018
4. **LÉGISLATION**
  - 4.1 Dépôt du registre public des déclarations des élu(e)s
5. **FINANCES**
  - 5.1 Compte pour approbation
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
  - 6.1 Mandat au responsable des travaux publics pour appel d'offres – camion de voirie
  - 6.2 Réparation du compresseur #1 l'aréna
  - 6.3 Projet d'affaire pour une nouvelle quincaillerie
  - 6.4 Garanties pour le camion de voirie # 2
  - 6.5 Déneigement des bornes-fontaines

- 6.6 Demande d'assistance financière au député de beauce-sud dans le cadre du fond discrétionnaire du PAVL – volet PPA
- 6.7 Demande d'assistance financière au député de beauce-sud dans le cadre du programme spécial PAVL – volet PPA
- 6.8 Demande d'assistance financière à l'entreprise DOMTAR pour l'amélioration du rang 4 Sud
- 6.9 Facture des frais professionnels de la MRC – projet du rang 6 Sud
- 6.10 Facture frais professionnels de WSP – projet rang 9
- 6.11 Facture frais professionnels de Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques – Centre multifonctionnel

## 7. PERSONNEL

- 7.1 Embauche de madame Karine Champagne (employée)
- 7.2 Rémunération de la commis comptable
- 7.3 Résolution pour absence justifiée de madame Karine Champagne (élue)
- 7.4 Rémunération employé

## 8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Demande de contribution financière Hockey junior A
- 8.2 Demande de soutien financier pour Accueil grossesse Beauce-Appalaches
- 8.3 Participation financière – album des finissants Polyvalente Bélanger

## 9. RAPPORT

## 10. CORRESPONDANCE

## 11. AUTRES SUJETS

- 12. Période de questions
- 13. Clôture / ajournement de la séance

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-01-01** Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

### **3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2018**

**2019-01-02** Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2018.

#### **3.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 18 DÉCEMBRE 2018**

**2019-01-03** Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance d'ajournement du 18 décembre 2018 et

de la séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2018.

### **3.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 27 DÉCEMBRE 2018**

**2019-01-04** Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance d'ajournement du 27 décembre 2018 et de la séance d'ajournement extraordinaire du budget du 27 décembre 2018.

## **4- LÉGISLATION**

### **4.1 DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES ÉLU(E)S**

Le directeur général dépose au conseil le registre public des déclarations des élu(e)s

## **5- FINANCES**

### **5.1 COMPTE POUR APPROBATION**

**2019-01-05** Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois décembre 2018 au montant de 246 850,07 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 14 501,46 \$, les comptes à payer représentent 200 971,65 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 31 376,96 \$.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

#### **Code municipal**

#### **Article 961**

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2019-01-05

---

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

## **6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX**

### **6.1 MANDAT AU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS POUR APPEL D'OFFRES – CAMION DE VOIRIE**

**2019-01-06** **Considérant** que les membres du conseil veulent avoir une estimation de prix pour l'achat d'un véhicule de voirie (camion chasse-neige) ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le responsable des travaux publics pour effectuer un appel d'offres pour l'acquisition d'un véhicule de voirie (camion chasse-neige).

### **6.2 RÉPARATION DU COMPRESSEUR #1 L'ARÉNA**

**2019-01-07** **Considérant** que le compresseur #1 de l'aréna a besoin de réparation ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture a demandé des soumissions à deux firmes et qu'elle recommande le plus bas prix au montant de 1 825,50 plus taxes ;

**En conséquence** il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la soumission de la firme Bonnair SD au montant de 1 825,50 \$ pour effectuer la réparation du compresseur #1 de l'aréna.

### **6.3 PROJET D'AFFAIRE POUR UNE NOUVELLE QUINCAILLERIE**

**2019-01-08** **Considérant** que des entrepreneurs ont approché le maire pour lui présenter un projet d'affaire pour la mise sur pied d'une nouvelle quincaillerie et que les informations ont été transmises aux élu(e)s du conseil ;

**Considérant** que l'un des objectifs des entrepreneurs est l'acquisition d'un bâtiment situé dans la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que les entrepreneurs demandent un support financier à la Municipalité afin de les soutenir dans leur projet d'acquisition ;

**Considérant** que le conseil est en accord avec le projet des entrepreneurs, car celui-ci permettrait à la Municipalité de conserver une quincaillerie sur le territoire ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil propose un support financier de 3 500 \$ par année pour une période de 5 ans ;

**Que** le conseil propose que la Municipalité effectue un remboursement des droits de mutation évalué à 18 900 \$;

**Que** le conseil propose une aide financière d'un montant de 10 000 \$ afin de faciliter l'acquisition du bâtiment.

### **6.4 GARANTIS POUR LE CAMION DE VOIRIE # 1810**

**2019-01-09** **Considérant** que la Municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule 10 roues de voirie (#1810) avec équipement à neige ;

**Considérant** qu'une garantie est proposée pour le véhicule au montant de 8 306,75 \$ plus taxes;

**Considérant** que le responsable des travaux publics recommande de prendre la garantie. Il donne comme exemple que le véhicule a beaucoup d'électronique et que les réparations peuvent être fastidieuses et coûteuses ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat d'une garantie au montant de 8 306,75 \$ plus taxe pour le véhicule 10 roues de voirie 1810.

#### **6.5 DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES**

**2019-01-10**

**Considérant** que les bornes-fontaines sont des accessoires de sécurité de première ligne et qu'ils doivent être accessibles en tout temps ;

**Considérant** que le service des travaux publics a la responsabilité de l'entretien des bornes-fontaines ;

**Considérant** qu'une attention particulière doit être accordée aux bornes-fontaines en période hivernale et celles-ci doit être déneigées rapidement lorsqu'il y a une tempête de neige ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil demande aux employés des travaux publics qu'une attention particulière soit consacrée aux bornes-fontaines et s'assurer de l'accessibilité de celles-ci en tout temps ;

**Que** les accès aux bornes-fontaines doivent être déneigés en période d'hiver. Il est question ici de l'accès aux bornes sèches.

#### **6.6 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD DANS LE CADRE DU FOND DISCRÉTIONNAIRE DU PAVL – VOLET PPA-CE**

**2019-01-11**

**Considérant** que la Municipalité de saint-Honoré-de-Shenley a des travaux d'amélioration de route à effectuer dans le rang 6 Sud ;

**Considérant** que les travaux peuvent être financés par le Programme d'aide à voirie locale dans le cadre du volet Projets particulier d'amélioration ;

**Considérant** que la demande doit être faite au bureau du député du territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fasse une demande de 15 000 \$ au bureau du député, monsieur Samuel Poulin, dans le cadre du fond discrétionnaire du PAVL volet PPA-CE.

#### **6.7 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD DANS LE CADRE DU PROGRAMME SPÉCIAL PAVL – VOLET PPA-ES**

**2019-01-12**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a des travaux d'amélioration de route à effectuer dans le rang Petit Shenley;

**Considérant** que les travaux peuvent être financés par le Programme d'aide à voirie locale dans le cadre du volet Projets particulier d'amélioration ;

**Considérant** que la demande doit être faite au bureau du député du territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fasse une demande de 20 000 \$ au bureau du député, monsieur Samuel Poulin, dans le cadre du fonds spécial du PAVL volet PPA-ES.

#### **6.8 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À L'ENTREPRISE DOMTAR POUR L'AMÉLIORATION DU RANG 4 SUD**

**2019-01-13**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a des travaux à faire dans le rang 4 ;

**Considérant** que des travaux de réfection sont nécessaires dans ledit rang au cours de l'année 2019 ;

**Considérant** que la municipalité prévoit investir 20 000 \$ pour les travaux ;

**Considérant** que le transport lourd de la compagnie Domtar contribue à la détérioration du chemin ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil demande à la compagnie Domtar de contribuer financièrement aux travaux de réfection du rang 4 Sud.

#### **6.9 FACTURE DES FRAIS PROFESSIONNELS DE LA MRC – PROJET DU RANG 6 SUD**

**2019-01-14**

**Considérant** que le service d'ingénierie de la MRC Beauce-Sartigan a le mandat de surveillance des travaux de réfection du rang 6 Sud ;

**Considérant** que le service de la MRC a transmis au conseil leurs honoraires pour leur services rendus au cours de la période 1er janvier 2018 au 7 décembre 2018 au montant de 28 502,36 \$ ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de 28 502,36 \$ à la MRC Beauce-Sartigan pour les honoraires du service d'ingénierie dans le cadre du projet de réfection du rang 6 Sud.

#### **6.10 FACTURE FRAIS PROFESSIONNELS DE WSP – PROJET RANG 9 ET RANG 6 SUD**

**2019-01-15**

**Considérant** que les services de la firme WSP ont été utilisés pour préparation de plans préliminaires pour les projets de réfection du rang 6 Sud et du rang 9 ;

**Considérant** que la firme WSP a transmise une facture de leurs honoraires d'ingénierie pour les deux projets ;

**Considérant** que la facture des honoraires de la firme WSP est de 1 947,78 \$

**En conséquence** il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le paiement de 1 947,78 \$ à la firme WSP pour les honoraires d'ingénierie dans le cadre du projet de réfection du rang 9 et du rang 6 Sud.

#### **6.11 FACTURE FRAIS PROFESSIONNELS DE LES ARCHITECTES ODETTE ROY ET ISABELLE JACQUES – CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Point reporté

### **7-PERSONNEL**

#### **7.1 EMBAUCHE DE MADAME KARINE CHAMPAGNE**

**2019-01-16**

**Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture, madame Valérie Lapierre, va être absente de son emploi pour une durée d'un an dans le contexte d'un congé de maternité ;

**Considérant** que la Municipalité a besoin de combler le poste pour la durée du congé ;

**Considérant** qu'un comité a rencontré des candidat(e)s en entrevu afin de sélectionner une personne pour le remplacement ;

**Considérant** que le comité, après analyse des candidatures, a fait un choix et recommande l'embauche de madame Karine Champagne aux membres du conseil ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'embauche de madame Karine Champagne au poste de responsable des sports, loisirs et culture ;

**Que** la durée de l'embauche établit en fonction de la durée (période d'un an) du congé de maternité de madame Valérie Lapierre ;

**Que** le salaire et les conditions de travail soient ceux présentés aux conseil et invoqué dans une entente établit entre l'employé et le directeur général.

## **7.2 RÉMUNÉRATION DE LA COMMIS COMPTABLE**

**2019-01-17** **Considérant** que la commis comptable temporaire travail depuis un an à la Municipalité ;

**Considérant** que la commis comptable remplace actuellement l'adjointe administrative en arrêt de travail pour raison de maladie ;

**Considérant** que le conseil est en accord que le salaire de la commis comptable mérite d'être bonifié ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'augmentation de salaire tel que proposé par le directeur général.

## **7.3 RÉOLUTION POUR ABSENCE JUSTIFIÉE DE MADAME KARINE CHAMPAGNE**

**2019-01-18** **Considérant** que la conseillère, madame Karine Champagne, doit s'absenter du conseil pour une période de trois mois pour raison personnel ;

**Considérant** que les membres du conseil sont en accord avec la demande de madame Champagne ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise madame Karine Champagne à s'absenter du conseil pour une période de trois mois.

## **7.4 RÉMUNÉRATION DE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES SPORT, LOISIRS ET CULTURE**

**2019-01-19** **Considérant** que le conseil a octroyé une augmentation de salaire de 2 % par année pour trois ans aux employés administratifs ;

**Considérant** que le contrat de la responsable des sports, loisirs et culture ne contient pas de clause lui permettant de bénéficier de l'offre octroyé aux autres employés ;

**Considérant** que le conseil veut être équitable pour tout le personnel administratif ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie le même avantage des autres employés à la responsable des sports, loisirs et culture soit, une augmentation de 2 % de salaire par année pour les trois ans.



## **8-LOISIRS ET CULTURE**

### **8.1 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU HOCKEY JUNIOR A**

**2019-01-20**

**Considérant** la demande de contribution financière du hockey junior A de Saint-Martin ;

**Considérant** que des jeunes joueurs provienne des Saint-Honoré-de-Shenley ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie un montant de 100 \$ au hockey junior A de Saint-Martin.

### **8.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR ACCUEIL GROSSESSE BEAUCE-APPALACHES**

**2019-01-21**

**Considérant** la demande de soutien financier de l'organisme Accueil grossesse Beauce-Appalaches ;

**Considérant** que le conseil est en accord avec la mission de l'organisme Accueil grossesse Beauce-Appalaches et le travail qu'ils effectuent ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie un montant de 50 \$ à l'organisme Accueil grossesse Beauce-Appalaches.

### **8.2 PARTICIPATION FINANCIÈRE – ALBUM DES FINISSANTS POLYVALENTE BÉLANGER**

**2019-01-22**

**Considérant** la demande du comité de l'album de finissant de la Polyvalente Bélanger de Saint-Martin de participer à leur projet ;

**Considérant** que le comité suggère au conseil que la Municipalité participe à la confection de l'album en y intégrant une publicité ;

**En conséquence** il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil achète 1/10 de page pour y mettre le logo de la Municipalité et ce, au montant de 50 \$.

## **9-RAPPORT**

## **10-CORRESPONDANCE**

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de décembre 2018

## **11. AUTRES SUJETS**

## **12-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions ont été posées au conseil par une citoyenne présente à la séance publique.

## **13-FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2019-01-23**

Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 29 janvier 2019.

Il est 21h00.

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.